

**ASSAMBLEE GENERALE
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES
Lycée Français de Barcelone**

**Jeudi 29 janvier 2026
1ère Convocation 18h30 – 2ème Convocation 18h45**

Personnes présentes :

Yannick Autret
Catherine Gatignol

Gaelle Simonneau
Leo de Buffala
Hélène Leroy Monard
Nicolas Priou
Séverine Bonnard
Aurélie Souris

Charlotte Baltard
Christine Degonse

Début de l'assemblée 18h45

Secrétaire de séance : Christine Degonse

Personnes représentées par procuration :

Eva Blázquez
Alexandre Tagger

Personnes excusées :

Joana Sabata

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la précédente Assemblée Générale.
2. Bilan et projets de l'APE
3. Bilan financier année scolaire 2024-2025 et approbation des comptes
4. Vote sur la répartition des bénéfices de la fête du centenaire aux FSE
5. Axes de travail 2025-2026
6. Questions et réponses sur les actions de l'APE

**Lecture de l'ordre du jour par le Président Yannick Autret et la Trésorière Catherine Gatignol Edrey.
Approbation de la lecture du procès-verbal de la précédente assemblée générale (25/11/2024).**

Les notes suivantes complètent la présentation Power Point ci-jointe.

Yannick Autret, Président, présente la structure actuelle du bureau et remercie les membres pour leur engagement :

- **Mme Catherine Gatignol Edrey**, Trésorière (en poste depuis 2020).
- **Mme Hélène Leroy Monard**, Secrétaire (ancienne Présidente de l'APE).
- **Mme Joana Sabata** et **M. Alexandre Tagger**, Vice-Présidents (excusés ce jour).

Rappelle que Hélène Leroy Monard, en sa qualité de Présidente de la Zone ibérique de la **FAPEE** (Fédération des Associations de Parents d'Élèves des Établissements d'Enseignement Français à l'Étranger), assure un lien direct entre notre établissement et les instances officielles. Ce rôle permet à l'APE du LFB de ne plus agir de manière isolée, mais de porter ses revendications au cœur des débats qui régissent l'enseignement français à l'étranger.

De son côté, Mme Leroy Monard souligne plusieurs avancées majeures portées par l'APE :

BFI & Brevet : Sous l'impulsion de l'ancien Proviseur M. Bastianelli, le LFB est devenu le premier lycée de la zone ibérique à instaurer le Baccalauréat Français International (BFI).

Pour l'année prochaine, la mise en place d'un Brevet International est prévue, incluant des épreuves de langues renforcées et un oral spécifique.

Inclusivité : L'APE réaffirme son rôle historique dans l'aide aux élèves en difficulté d'apprentissage via la plateforme ALEDAS, créée en 2016.

BILAN FINANCIER 2024/2025 ET AFFECTATION DES RÉSULTATS

Mme Catherine Gatignol détaille les comptes de l'exercice écoulé. Les revenus proviennent majoritairement des cotisations des familles et de la gestion des activités périscolaires.

Résultat positif : L'excédent enregistré sera alloué au financement de projets éducatifs hors cursus (projets portés par les professeurs), à l'organisation de fêtes, ainsi qu'à la modernisation des outils de l'APE (site web et matériel informatique)

Bénéfices du Centenaire : Une enveloppe de 8 500 € issue des recettes du Centenaire sera reversée aux trois Foyers Socio-Éducatifs (FSE) — Maternelle, Élémentaire et Secondaire — proportionnellement au nombre d'élèves.

Caisse de solidarité : L'APE précise que si elle soutient ponctuellement les familles, elle n'a pas vocation à se substituer de manière permanente à la caisse de solidarité de l'école.

Questions diverses :

Nicolas Priou interroge sur le déficit des "goodies" et le montant des frais bancaires. Le Président explique qu'un stock important a été constitué en fin d'année et sera écoulé sur l'exercice suivant. Quant à la hausse des frais bancaires, elle est la conséquence directe de l'augmentation des transactions en ligne via le portail de l'APE.

Mme Gatignol informe l'assemblée qu'elle quittera ses fonctions de Trésorière à la fin de l'année. Elle appelle les personnes intéressées à se manifester dès maintenant pour organiser une passation sereine.

L'approbation des comptes est **votée à l'unanimité**.

Yannick Autret rappelle que l'APE a pour objectif de conserver une gestion saine et équilibrée permettant de faire face à des situations imprévisibles comme la période du COVID mais aussi palier à une fluctuation d'inscriptions aux activités périscolaires, à financer des mises places d'amélioration du fonctionnement du service de l'APE, comme l'actualisation de site Web, matériel informatique, ... mais aussi de sponsoriser des formations et des Conférences tout au long de l'année à travers, entre autres de la Commission « l'Ecole des Parents ».

Différentes options ont été proposées pour sponsoriser le coût des conférences. Le fait de payer engagerait les personnes à y assister. Certaines conférences sont chères à organiser (intervenant, enregistrement),

- Un forfait de 25€ pour 5 conférences à l'année
- Gratuité pour les membres de l'APE

Un sondage auprès des familles pourra être fait.

Proposition de refaire une conférence sur les jeux vidéo qui avaient recueilli un gros succès.

À continuation est rappelé le partenariat de l'APE avec la plateforme Scoleo et la Librairie française Jaimes pour l'achat de manuels, livres et matériel scolaire.

Une brève explication, en appui de la présentation, est faite sur le rôle des commissions où des parents bénévoles y sont pleinement impliqués.

Cette implication est aussi présente au sein des Conseils de vie de l'école, Collège et Lycée

COMMISSION RESTAURATION

Nicolas Priou, membre APE de cette commission rappelle le rôle de l'association au sein de cette institution L'APE a participé depuis le début à l'Appel d'offres et le cahier des charges pour le nouveau prestataire.

Il relève qu'il y a une grosse différence entre ce qui avait été annoncé sur l'introduction de la nourriture BIO : 50% la 1^{ère} année, 60% la 2^e, 70% la 3^e et 80% la 4^{ème}.

Or en 2024/2025, seulement 14% de la nourriture était Bio.

L'année passée ce pourcentage est passé à 70% en fin d'année tout en maintenant un tarif attractif.

Une réduction du gaspillage de 27% à 18% est aussi à signaler.

Une journée sera organisée en avril/mai sur l'Alimentation pour mettre en avant les initiatives du LFB en partenariat avec son prestataire SODEXO. Promouvoir l'attractivité du LFB.

COMMISSION SOLIDAIRE

L'APE se mobilisera pour une collecte avec Ukraine en soutenant le **Comité d'Aide Médicale (CAM) Ukraine**, une association franco-ukrainienne reconnue pour son sérieux et son action directe sur le terrain.

GESTIONS FAITES ET EN COURS

- Digitalisation du registre d'heures, à travers la plateforme WOFFU, pour les personnes employées par l'APE.
- Facturation électronique prévue cette année
- Rédaction d'un contrat pour chaque prestataire externe de nos activités stipulant les normes de fonctionnement.
- **Mise en place du protocole Vicki Bernadet**
Dans le cadre du renforcement de nos procédures, une rédaction d'un protocole sur mesure est en cours, décliné de celui du LFB pour correspondre aux spécificités de l'Association (activités, colonies, AESH). 4 sessions ont été réalisées auprès de l'ensemble des équipes (moniteurs, responsables, personnel administratif et AESH).

L'APE devant l'annonce d'une augmentation des frais d'écolages de 9,5% pour l'année 2026/2027 (décision basée sur un amendement de loi non voté) dû entre autres à une baisse de subvention de la part de l'Etat envers l'AEFE mais aussi à une demande de prise en charge de la part des Lycées de la cotisation retraite à hauteur de 82%, s'est mobilisée en faisant appel à un cabinet d'avocats de droit public en espérant pouvoir repousser cette application.

4.300 signatures ont été collectées depuis octobre 2025 sur la pétition lancée sur Change.org. Une communication suivie est faite auprès des familles et les gestions, en cours.

Le financement des Lycées français à l'étranger se fait de plus en plus par des fonds privés, familles.
L'AEFE finance à 55% cela est donc contraire au schéma public

Nicolas Priou demande qu'en est-il de la répercussion si peu d'EGD s'impliquent ? Peu d'associations ont une grosse capacité d'action comme la nôtre et sont en mesure de supporter ce type de coût. La FAPEE, notre fédération, est aussi moteur sur des actions.

Sans autres questions, la séance est levée à 20h50.

Secrétaire de séance
Christine Degonse

Président
Yannick Autret